



Département du
COMMUNE DE MARLY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 10 octobre 2024

Date de convocation

04 OCTOBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le dix octobre à dix-huit heures, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la Présidence de Monsieur le Maire, M. Jean-Noël VERFAILLIE.

Date d'affichage

04 OCTOBRE 2024

Étaient Présents :

Jean-Noël VERFAILLIE, Maire – Céline PLATEEL-THUIN, 1^{ère} adjointe – Yves FLOQUET, Isabelle DUPONT, Patrick LEMAIRE, Laurence MOREL, Thomas JORIEUX, adjoints – Jean-Yves NAVA, Joël BOUTE, Jeanne-Marie BINOT, Joël QUENTIN, Nathalie KOSOLOSKY, Frédérique VISTE, Hélène MARTIN, Aurore FARENEAU-FOURNIER, Priscilla DZIEMBOWSKI, Mathilde BARBIEUX, Jean-Claude VILLAIN, Estelle BOUTE, Bruno LECLERCQ, conseillers municipaux délégués – Marie-Thérèse HOUREZ, Christian CHATELAIN, Virginie MELKI, Valérie CAPELLE, Karim BERBACHE, conseillers municipaux.

**Nombre de
Conseillers**

En exercice.....33

Étaient Absents excusés :

Présents.....25

Votants.....33

Serge MOREAU, adjoint au Maire, avait donné procuration à Jean-Noël VERFAILLIE, Maire.

Assia LAZREG, adjointe au Maire, avait donné procuration à Estelle BOUTE, conseillère municipale déléguée.

Alice DUPONT-DONNET, adjointe au Maire, avait donné procuration à Joël QUENTIN, conseiller municipal délégué.

Florence LEKEUX, conseillère municipale déléguée, avait donné procuration à Bruno LECLERCQ, conseiller municipal délégué.

Christian HANQUET, conseiller municipal délégué, avait donné procuration à Thomas JORIEUX, adjoint au Maire.

Maria CORDONNIER, conseillère municipale, avait donné procuration à Céline PLATEEL-THUIN, 1^{ère} adjointe.

Thérèse ZAOUÏ, conseillère municipale, avait donné procuration à Christian CHATELAIN, conseiller municipal.

Serge LEKADIR, conseiller municipal, avait donné procuration à Karim BERBACHE, conseiller municipal.

N° DEL-24-38

Objet

**Désignation des
administrateurs au
Conseil
d'Administration du
collège Alphonse
Terroir**

Secrétaire de séance : Thomas JORIEUX

COMMUNE DE MARLY (59)
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 10 octobre 2024

Vu l'article L.2121-33 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil municipal procède à la désignation de ses membres ou de délégués pour siéger au sein d'organismes extérieurs ;

Considérant que les élus de la Ville doivent siéger au sein du Conseil d'Administration du collège ;

Il est proposé aux membres du conseil municipal :

- de désigner deux administrateurs pour représenter la Ville au Conseil d'Administration du collège Alphonse Terroir : Madame Assia LAZREG et Monsieur Jean-Yves NAVA

le Conseil Municipal,
Ouï l'exposé de Monsieur le Maire,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

-ADOpte la proposition.

Le secrétaire de séance
Thomas JORIEUX



Le Maire
Jean-Noël VERFAILLIE



Transmis en sous-préfecture le 21/10/2024.....
Document exécutoire à compter du 21/10/2024